

U.F.R. Lettres,
Arts, et
Sciences Humaines

René Guerra

Maître de conférences Hors Classe HDR

Agrégé de l'Université

Docteur en Semiotique de l'Université de Paris

Membre du CTET

Ancien directeur du Département de

de l'UFR LASH de l'UNSA

Chercheur de l'ONM

Chevalier des Arts et des Lettres



Je suis choqué par le rapport à charge
réalisé le 11 juin 2013 par M. G. Raulet
qui fait preuve de partialité et d'un manque
évident d'objectivité et de déontologie universitaire.
Ce n'est pas un rapport mais un réquisitoire.

De plus il a tenté de m'attaquer personnellement
et d'essayer de m'intimider.

J'atteste donc à l'attention des Juges du
Tribunal Administratif de Paris des éléments
du dossier de M. Livry qui ont été sciemment
omis par les rapporteurs : depuis 2010, M. Livry
a délivré des cours magistraux, c'est-à-dire des
cours du niveau de MCF et même de PU, et,
depuis qu'il est docteur, soit depuis 2011
il a assuré à la Faculté des Lettres (UFR LASH)
de l'Université de Nice Sophia Antipolis
trois CM par semaine comme l'attestent les
fiches administratives de l'UFR LASH et ce
à la satisfaction générale des étudiants du départe-
ment de russe.

D'autre part M. Livry, auteur de trois
monographies, écrivain de langue russe, lauréat
de deux prix scientifiques et d'un prix littéraire
américain est peut-être le seul à être
à la fois un helléniste et germaniste reconnu.

En outre, les rapports s'amontent à discuter sur le nombre d'articles 12 ou 13, publiés par M. Livry depuis le début de l'année 2012 (cf. le rapport de M. G. Raulet p. 2), alors que M. Livry dispose dans sa bibliographie d'une trentaine d'articles, pour la plupart écrits par des revues avec comités de lecture ce dont ne peuvent s'induire tous les qualificatifs aux fonctions de Maître de Conférences, en 10^e et 13^e sections, de 2012 et 2013.

Je demande donc au Tribunal administratif de rétablir la justice pour M. Livry qui subit des décisions prises par le CNU sur la base de rapports quelque peu partiaux.

Nice, le 1 octobre 2013

